

**Annexe IX – Session normale 2022 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du CAP**

Épreuves générales	Destinations			
	Métropole - La Réunion - Mayotte	Guadeloupe - Guyane - Martinique (1)	Saint-Pierre-et-Miquelon	Polynésie française
Français	Jeudi 2 juin 10 h – 12 h	Jeudi 2 juin 14 h – 16 h	Jeudi 2 juin 15 h – 17 h	Jeudi 2 juin 8 h – 10 h
Prévention, santé et environnement	Jeudi 2 juin 14 h – 15 h	Jeudi 2 juin 8 h – 9 h	Jeudi 2 juin 9 h – 10 h	Jeudi 2 juin 13 h – 14 h
Mathématiques et physique-chimie	Jeudi 2 juin 16 h – 17 h 30	Jeudi 2 juin 10 h – 11 h 30	Jeudi 2 juin 11 h – 12 h 30	Jeudi 2 juin 15 h – 16 h 30
Langue vivante obligatoire (sous-épreuve écrite)	Vendredi 3 juin 14 h – 15 h	Vendredi 3 juin 8 h – 9 h	Vendredi 3 juin 9 h – 10 h	Vendredi 3 juin 8 h – 9 h
Arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative)	Vendredi 3 juin 16 h – 17 h 30	Vendredi 3 juin 10 h – 11 h 30	Vendredi 3 juin 11 h – 12 h 30	Vendredi 3 juin 10 h – 11 h 30
Langue vivante obligatoire (sous-épreuve orale individuelle)	À l'initiative des académies à partir du 25 avril			
Histoire-géographie enseignement moral et civique/EPS/français (épreuve orale)/langue vivante facultative	À l'initiative des académies			

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles.